

# Charles HOUDAYER

## maire de Saint Christophe

### du 24 décembre 1837 au 31 juillet 1846

Charles Houdayer était né le 14 octobre 1790, à Saint Paterne.

Il était le fils de Charles François Houdayer, serrurier et de Geneviève Marguerite Perrin, comme l'indique l'acte de baptême ci-dessous.

*B* Le quinze octobre mil sept cent quatre vingt dix acte de baptême  
 par nous vicaire soussigné Charles né de Villèle du légitime  
 mariage de Charles Houdayer serrurier et de Geneviève  
 Houdayer Perrin. le père est acte Charles Houdayer marchand son  
 ayeul et la marraine Renée Ourseau Quete Perrin aussi  
 son ayeule de la paroisse de Villèle qui ont signé avec nous  
 Geneviève Perrin C. Houdayer. Rouge Vie

Nous ne savons rien de sa jeunesse, avant son mariage, le 28 août 1817, à Tours, avec Françoise Rémeau, née le 25 thermidor an 8 (13 août 1800) à Tours.

Voici leur acte de mariage :

90 121  
 28 juillet  
 Charles Houdayer  
 Françoise Rémeau

Au mis huit cent dix sept le  
 vingt huit juillet à deux heures après midi  
 par devant nous Edouard officier de l'état civil  
 soussigné de la commune de Saint Christophe le  
 Maire et par devant nous le Juge public  
 de cet hôtel de Ville de Saint Christophe Houdayer  
 Reconnu des contributions de la commune de Saint Christophe  
 en cet arrondissement y demeurant depuis  
 vingt sept ans dix mois de la commune de Saint Christophe  
 dit arrondissement de Tours octobre mil sept  
 cent quatre vingt dix fils de Charles  
 Houdayer Reconnu des contributions de Saint Christophe  
 Geneviève Perrin épouse de son père et mère de

prétratoris consentans d'un passif simple de  
 C. D. une Françoise Rémeau ayeule  
 de vingt ans onze mois demeurant à Tours arr  
 de Saint Christophe Quete de l'ind 10° 27 yve  
 vingt six thermidor au huit ou huit sept  
 huit huit sans fille unique de Guillaume Roue  
 depuis Reineau Houdayer et de Marie  
 Madeline Coustoué sologne son épouse  
 le père et mère y présents et consentans  
 d'Acte par.

Cet acte nous apprend que lors de son mariage, en 1817, Charles Houdayer était receveur des contributions à Saint Christophe (une sorte de percepteur).

Son épouse était très jeune (à peine 17 ans) et avait 10 ans de moins que son mari.

Le 23 juin 1820, un fils, Charles Maxime, naît, à Saint Christophe.

Dans l'acte de naissance, Charles Houdayer est mentionné "receveur à vie des contributions".

Cet enfant mourra à 9 ans, le 19 mars 1829, à Saint Christophe. Sur l'acte de décès, Charles est mentionné "percepteur".

Acte de naissance de Charles Maxime Houdayer, né le 23 juin 1820 à Saint Christophe. Le père, Charles Houdayer, receveur à vie des contributions, déclare l'enfant issu de son mariage avec une femme française nommée Nemeau. L'acte est signé en présence de Monsieur Maxime Houdayer.

Un deuxième enfant naquit en 1832, c'était une fille, Silvie Marie Léontine, née à Saint Christophe, le 22 janvier 1832.

Son père Charles Houdayer est déclaré propriétaire, seulement, il a 41 ans.

Acte de naissance de Silvie Marie Léontine Houdayer, né le 22 janvier 1832 à Saint Christophe. Le père, Charles Houdayer, propriétaire, déclare l'enfant issu de son mariage avec une femme française nommée Nemeau. L'acte est signé en présence de Monsieur l'abbé François Chirac, chirurgien, et de Monsieur Chopard, Jean Baptiste, propriétaire.

En 1836, le premier recensement communal, nous permet de retrouver la famille Houdayer.

La fille qui a maintenant 4 ans vit avec ses parents qui habitent Grande Rue (rue Chaude actuellement). Charles est mentionné "propriétaire".

362	120	Houdayer	Charles	propriétaire	1		45 ans
363	120	Reureau/Houdayer	Françoise	"		1	37 ans
364	120	Houdayer	Leontine	"		1	4 ans
365	120	Rocheveau	Jeanne	Domestique		1	19 ans

Lors du recensement suivant, en 1841 puisque les décomptes de la population avaient lieu tous les 5 ans, on retrouve Charles et sa fille habitant toujours Grande Rue, mais cette fois l'agent recenseur a ajouté "mairie" à propriétaire et l'épouse, Françoise Rémeau n'apparaît plus car elle est décédée le 26 décembre 1840, à Saint Christophe..

123	Houdayer	Charles	prop <sup>re</sup> et maire
123	Houdayer	Leontine	
123	Genett	Marie	Domestique

38<sup>e</sup> Décès  
de Madame  
Françoise  
Reureau  
épouse de M<sup>r</sup>  
Charles  
Houdayer  
âgée de 40 ans  
Commune  
Le 27 Dec<sup>r</sup>

Aujourd'hui vingt septième jour, du mois de Décembre  
de l'an mil huit cent quarante, sur les huit heures du matin,  
Pardevant Nous François Labbé, adjoint au Maire de la commune  
de Saint Christophe, Canton de Neursy-rul, arrondissement de Cours  
Département d'Indre et Loire, fait acte pour Monsieur le Maire, les  
fonctions d'officier public de l'état civil, soussigné  
sont comparus à la Mairie, les sieurs Pierre Janvier, serrurier  
âgé de soixante un ans, et Michel Pierre Couehard, arpenteur, âgé  
de cinquante trois ans, tous les deux domiciliés de cette commune, et  
voisins de la Décédée; Lesquels nous ont déclaré que Madame Françoise Reureau  
née ville de Cours, en ce département, fille de feu Monsieur Guillaume  
Benoit Reureau Boulanger, et de dame Marie madelaine Constance  
Louque, épouse de Monsieur Charles Houdayer, Maire  
et propriétaire; est décédée d'hoir sur les huit heures du soir  
en son domicile, au chef lieu de cette commune; âgée de quarante  
ans; après nous être assuré de la réalité du dit décès, nous avons  
dressé acte en présence des dits déclarants; Lesquels ont signé avec  
nous, après lecture.

M. Couehard Janvier Labbé

Ci-dessus, l'acte de décès de Françoise Rémeau, l'épouse de Louis Houdayer.

1846	384	Houdayer	Charles	prop <sup>re</sup> et maire	1		33
	385	Houdayer	Léontine	sa fille		1	14
	386	Genest	Flavie	Layiste		1	40

Lors du recensement de 1846, rien n'a changé à l'exception des âges.

1851	80	Houdayer	Charles	prof <sup>re</sup>		1	60
	81	Houdayer	Léontine	sa fille		1	19
	82	Genest	Flavie	Domestique		1	44
	83	Mocheleau	Anne	Dame		1	16

En 1851, il y a une domestique supplémentaire et c'est tout.

Léontine Houdayer, sa fille née 22 janvier 1832, se maria le 28 avril 1851, juste après le recensement.

Elle épousa Armand Degaille, docteur en médecine.

N<sup>o</sup> 2.  
 Le 28 avril 1851 à huit heures du soir.  
 Nous, Maire de la commune de St-Christophe, Canton de Noury, arrondissement de Courmoulin, département d'Indre et Loire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil, soussigné.  
 Or et les reparus à la mairie pour contracter mariage :  
 1<sup>o</sup> M<sup>r</sup> Armand Degaille, Docteur en Médecine, né demeurant à domicile ville de La Flèche (Sarthe) âgé de vingt sept ans, et est né commun de Marçon (Sarthe) le quinze  
 2<sup>o</sup> Demoiselle Silvie Marie Léontine Houdayer, sans profession, demeurant ville de St-Christophe, chez M<sup>r</sup> Houdayer son père et après nommée et ou elle a ses Domiciles légal.  
 M<sup>r</sup> Houdayer âgé de dix neuf ans, étant né le vingt deux Janvier mil huit cent trente deux, ainsi qu'il résulte de son acte de naissance, inscrit le même jour sur les registres de l'état civil de la commune de St-Christophe, fille mineure de M<sup>r</sup> Charles Houdayer propriétaire demeurant à St-Christophe, et de feu dame Terrence Pimbeau, sa légitime épouse, décédée à St-Christophe le vingt six décembre mil huit cent quarante, ainsi qu'il résulte de son acte de décès, inscrit sur les registres de l'état civil de la d. commune, le vingt sept du même mois.  
 M<sup>r</sup> Houdayer a été présent et consentant au mariage de M<sup>r</sup> Armand Degaille et de la demoiselle Silvie Marie Léontine Houdayer sa fille.  
 D'ailleurs part.

Nous ne retrouverons pas la famille Houdayer dans les recensements suivants car Charles est décédé le 25 octobre 1854, à Saint Christophe, comme nous le prouve l'acte ci-dessous.

N° 15  
25<sup>bre</sup> 1854

L'an mil huit cent cinquante quatre, le vingt cinq octobre à onze heures du matin.

Devant nous Jules Gondron, maire de la commune de saint Christophe, canton de Neuzy-roi, Arrondissement de Tours département d'Indre et Loire, faisant les fonctions d'officier de l'état civil sousigné.

Décès de Charles Houdayer  
Veuf de Françoise  
Pierneau  
âgé de 64 ans

Ont comparu à la mairie les sieurs Jacques Delépine, propriétaire âgé de cinquante quatre ans et Antoine Gallet aussi propriétaire, âgé de cinquante trois ans, tous deux demeurant ville de Saint Christophe et amis du décédé, lesquels nous ont déclaré que Charles Houdayer, propriétaire, âgé de soixante quatre ans demeurant à St. Christophe, né à St. Latome, fils de Charles François Houdayer et de Geneviève Marguerite Perrin tous deux décédés, Veuf de femme Françoise Pierneau est décédé ce jour d'hui à trois heures du matin en son domicile situé ville de Saint Christophe.

Après nous être assuré de la réalité dudit décès nous en avons dressé acte en présence des comparants qui ont signé avec nous après lecture.

Delépine Gallet Genty

Intéressons-nous maintenant à l'élu municipal que fut Charles Houdayer.

**Le 9 octobre 1831**, Charles Houdayer entre pour la première fois au Conseil Municipal de Saint Christophe.

Ce jour-là, installation et prestation de serment de Laurent Soloman nommé maire par arrêté préfectoral du 21 septembre et de François Labbé nommé adjoint par arrêté préfectoral du 21 septembre.

Installation et prestation de serment des conseillers municipaux élus : Houdayer Charles, Gallet-Genty, Delépine, Chopard Jean-Baptiste, Lefèvre Laurent, Chevreau Pierre, Guerche Antoine, Lonchamps Pierre, Perdriau-Blanvillain, Fremondeau-Guerche, Courtois-Voisin fils, Bruand-Roullin, Bureau François, Guiet Louis. (16 membres)

**Le 12 octobre 1834**, tirage au sort pour désigner les conseillers municipaux qui doivent composer la moitié sortante.

Les conseillers tirés au sort sont : Houdayer Charles, Gallet-Genty, Soloman Laurent, maire, Bruant-Roullin, Perdriau-Blanvillain, Labbé François, auxquels il faut ajouter 2 démissionnaires : Guiet Louis (23 mai 1833) et Bureau François (4 juin 1834).

**Le 9 novembre 1834**, renouvellement triennal des conseils municipaux.

1<sup>er</sup> tour de 1 h du soir à 4 h du soir, 94 votants. MM Soloman, maire, Gallet-Genty, Labbé François, Lafargue-Barat et Houdayer Charles ont obtenu la majorité absolue et sont élus.

2<sup>e</sup> tour le lendemain, de 9 à 12 h, 52 votants. MM Derré Louis, Boussard-Vaslin et Dumoulin Joseph ayant obtenu le plus de voix, ont été élus.

**Le 2 décembre 1834**, installation et prestation de serment des 8 nouveaux conseillers municipaux. MM Soloman et Labbé sont renommés maire et adjoint.

**Le 26 octobre 1837**, lettre de démission adressée au Préfet par M. Laurent Soloman, aîné, maire de St Christophe.

**Le 22 novembre 1837**, M. le Préfet demande à M. Soloman de revenir sur sa décision de démissionner.

**Le 27 novembre 1837**, M. Soloman confirme son intention de démissionner.

**Le 24 décembre 1837**, arrêté préfectoral nommant M. Houdayer Charles aux fonctions de maire et le 31 décembre, installation et prestation de serment de M. Houdayer à la place de maire.

Quelques délibérations votées pendant le mandat de Charles Houdayer :

**Le 10 mars 1838**, le Conseil accepte la construction des grandes portes de l'église du côté de la nouvelle place sur un plan dressé par M. Freulon, menuisier en cette commune (700 F).

**Le 8 juillet 1838**, le Conseil vote la peinture des portes de l'église, du banc de fabrique et de la chaire.

**Le 14 juillet 1838**, le Conseil vote la confection du perron de la nouvelle Place de l'église.

**Le 3 mai 1838**, après examen des comptes de la commune, le Conseil vote les sommes nécessaires pour l'entretien et l'achèvement du chemin de St Christophe à Villebourg par la Chartrie.

**Le 13 mai 1838**, enregistrement d'une nouvelle autorisation pour tenir une école primaire élémentaire de filles dans la commune délivrée le 13 avril par le Recteur de l'Académie d'Orléans à demoiselle Léonard Marie, Claire, Ursule, née le 16 juin 1808 à la Neuve-Ville (Vosges).

**Le 3 novembre 1838**, le ban des vendanges est fixé au mardi 13 novembre, les grappilleurs n'auront le droit d'aller dans les vignes que le lundi suivant.

Chaque année, à cette époque, le Conseil Municipal fixait la date du ban des vendanges, c'est-à-dire la date du début de celles-ci. Remarquons qu'en 1838 il était particulièrement tardif, 13 novembre ; nous étions bien loin du réchauffement climatique actuel.

**Le 25 novembre 1838**, après examen par le Conseil du devis estimatif concernant les travaux à faire sur le chemin allant du Faubourg de Vienne à la route royale N° 158 en passant par la Chartrie, ce devis s'élève à 4934,82 F pour une longueur de travaux de 2544 m. Le CM approuve ce devis, mais vu le manque de ressources de la commune, décide de ne réaliser qu'une partie des travaux (les plus urgents) en 1839.

**Le 30 novembre 1838**, arrêté de M. le Maire ordonnant la démolition de la Halle qui menace ruine. Cette halle était la propriété des représentants Hollond et était située face à l'entrée de la Perrière. Voir le plan sur la page suivante.

**Le 6 mai 1839**, examen des comptes de la commune ; le Conseil vote les ressources nécessaires pour terminer le chemin de St Christophe à Villebourg et commencer celui de St Aubin.

**Le 7 octobre 1839**, suite au départ pour Tours de Melle Chevallier, femme Lambert, institutrice communale logée dans la maison d'école et jouissant d'un traitement de 100 F, le Conseil propose de la remplacer par Melle Athalie Laine née le 14 février 1814 à Poitiers, demeurant à St Christophe et possédant un brevet de capacité pour l'enseignement primaire supérieur. Ce remplacement est d'autant plus urgent que Mme Genuist, institutrice privée, a, elle aussi, cessé ses fonctions en août dernier.

**Le 1<sup>er</sup> mars 1840**, le Conseil décide le rechargement en pierres du chemin neuf de la Chartrie.

**Le 24 mars 1840**, confection de la dernière bauchée du chemin de la Chartrie (1000 F).

**Le 8 mai 1840**, le Conseil vote les ressources nécessaires pour la construction, en 1841, du chemin allant de St Christophe à St Aubin

**Le 21 juin 1840**, installation et prestation de serment du maire, de l'adjoint et des conseillers municipaux nouvellement élus.

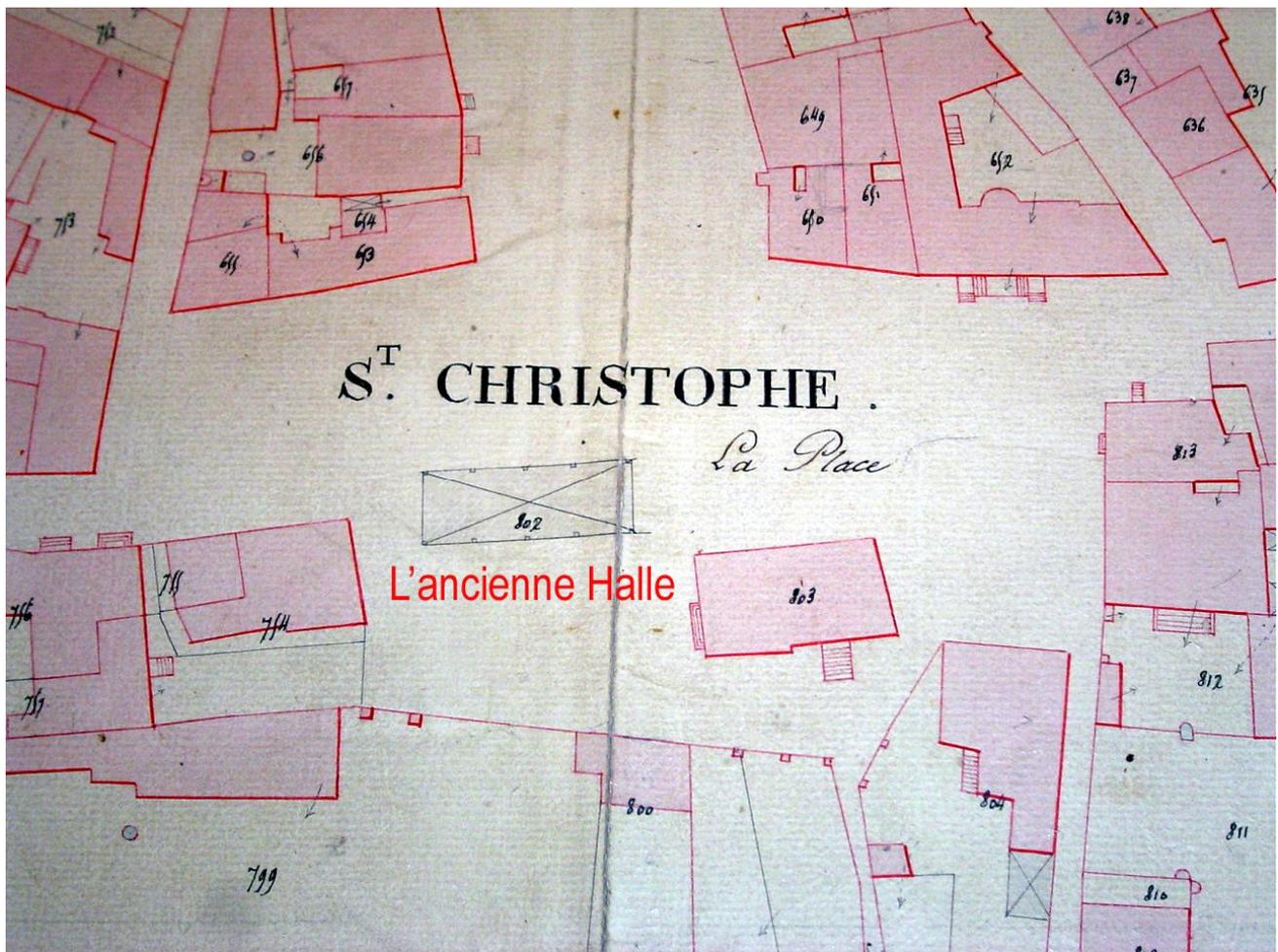
Houdayer Charles est nommé maire par le Préfet par arrêté du 15 courant.

Labbé François est nommé adjoint par le même arrêté.

Les 8 nouveaux conseillers sont : Gallet Genty, Lafargue Barat, Soloman Laurent fils aîné, Bousard Vaslin, Trotin André, Rangeard Pierre Charles, Houdayer Charles, Labbé François.

Le Conseil approuve le plan et le devis concernant les travaux à faire sur le chemin de St Aubin entre la limite de la commune et la Fosse Bouleau (674,68 F).

**Le 30 août 1840**, le Conseil après avoir pris connaissance des pièces présentées par M. Lebatteux Louis, Pascal, ancien instituteur communal à Vouvray sur Loir (Sarthe) et au Grand Lucé (Sarthe) pendant 8 ans et demi (brevet de capacité du 21 mai 1832, certificats de bonne vie et mœurs délivrés dans les communes du Grand Lucé et Vouvray) et suite à la démission pour raison de départ de la commune de M. Genuist, décide par 9 voix contre une de présenter comme candidat au Comité d'Arrondissement le sieur Lebatteux comme instituteur communal de l'école élémentaire de St Christophe, en remplacement de M. Genuist.



La place centrale sur le cadastre de 1834 avec, en son centre, l'ancienne halle démolie en 1838.

**Le 1<sup>er</sup> février 1841**, ouverture du chemin de St Aubin par Bellefosse, adjudication des déblais et remblais (2000 F).

**Le 2 mai 1841**, fête du Roi et baptême du Comte de Paris célébrés à St Christophe.

**Le 7 mai 1841**, le Conseil vote les ressources pour continuer les travaux sur le chemin de St Aubin.

**Le 24 août 1841**, le Conseil dresse la liste des 12 élèves garçons admis gratuitement à l'école communale.

Le Conseil accepte le devis dressé par l'Agent voyer pour continuer le chemin vicinal de St Aubin à St Christophe dans sa partie allant du carroi de la Bête à la ville de St Christophe.

**Le 15 février 1842**, le Conseil accepte le devis de 1045 F présenté par M. Ernest Bollée, fondeur de cloches à La Flèche, concernant la refonte de la cloche de l'église cassée depuis plus de six mois.

**Le 8 mars 1842**, reconstruction de la rosace en pierre, du maître autel de l'église, vitrage en verres de couleur de la rosace au frais de la fabrique. Conservation de la rosace du milieu avec les anciens vitraux coloriés (400 F), nettoyage de l'horloge placée au midi de manière que le cadran donne sur la nouvelle place.

**Le 16 août 1842**, le Conseil propose de louer le logement de l'institutrice dans la maison d'école considérant qu'il est vacant et qu'il n'y aura plus, à l'avenir, d'institutrice communale laïque attendu qu'il existe dans la commune une école privée tenue par des religieuses et logées dans leur établissement.

**Le 1<sup>er</sup> décembre 1842**, bénédiction de la nouvelle cloche de l'église de St Christophe fondue au Mans, l'ancienne pesait 1677 livres et la nouvelle 1720 livres.

**Le 15 février 1843**, le Conseil accepte la proposition du Préfet concernant de faire résider dans la commune deux gendarmes affectés à la surveillance des communes de St Patern et St Christophe.

**Le 21 mars 1843**, le Conseil après avoir pris connaissance des pièces présentées par M. Renard Silvain, Claude, Auguste, instituteur communal à Villebourg (pendant plus de 3 ans), né à Château-Renault le 30 janvier 1809 (brevet de capacité du 24 août 1839, certificat de moralité délivré à Villebourg le 11 courant) et suite à la démission pour raison de santé de M. Lebatteux en date du 10 courant, décide à l'unanimité de proposer à la nomination du Comité supérieur le dit M. Renard comme instituteur communal de l'école élémentaire de St Christophe, en remplacement de M. Lebatteux.

**Le 1<sup>er</sup> mai 1843**, établissement du pensionnat de M. Renard, instituteur communal, dans la maison d'école ; dépenses de 1200 F pour dortoir, réfectoire, cuisine, lingerie et réparations aux chambres et clôtures des cours

**Le 8 mai 1843**, M. le Maire communique au Conseil la copie d'une délibération du Comité local en date du 7 courant portant admission de Mme Marie, Claire Léonard, dite Sò ur Ursule, comme institutrice communale qui depuis 9 ans exerce les fonctions d'institutrice privée ; le CM a été d'avis, à l'unanimité d'admettre la dite Dame Ursule comme institutrice communale de l'école des filles pour jouir du traitement de 100 F porté au budget. (le traitement de l'instituteur est de 300 F).

**Le 6 juillet 1843**, le Maire de St Christophe enregistre une autorisation pour tenir une école communale de filles délivrée le 29 juin dernier par M. le Recteur de l'Académie d'Orléans à Dame Léonard ( Marie, Claire) dite Sò ur Ursule de la Providence, née le 16 juin 1808, à La Neuville (Vosges).

**Le 4 août 1843**, M. d'Entraigues, Préfet, nomme M. Houdayer Charles, maire de St Christophe et M. Labbé François, adjoint (loi du 21 mars 1831)

**Le 8 août 1843**, installation et prestation de serment de M. Houdayer, maire et de M. Labbé, adjoint.

Installation et prestation de serment des nouveaux conseillers municipaux : Lefèvre Laurent, Delépine Jacques, Lonchamps Pierre, Guerche Antoine, Bongendre Charles, Fremondeau Gervais, Chevreau Pierre, Soloman André, Lehoux Étienne.

(16 conseillers renouvelables par moitié tous les 3 ans).

**Le 1<sup>er</sup> septembre 1843**, adjudication d'une première bauchée du chemin de la Souricière à partir des Bodins jusqu'à la route royale, déblais et remblais : 490 F.

**Le 1<sup>er</sup> mars 1844**, le Conseil accepte des travaux au presbytère : confection d'un mur au jardin, boisures, peintures et tapisserie de la salle et de la chambre au bout (400 F), ainsi que la confection de stalles dans le chò ur de l'église.

**Le 23 avril 1844**, installation et serment de M. Gallet-Genty Antoine nommé adjoint par M. d'Entraigues, Préfet, en remplacement de M. Labbé François, décédé.

**Le 12 novembre 1844**, le Conseil émet un avis favorable pour la construction d'un chemin entre Vaudésir et le Moulin Bouleau pour permettre une liaison avec Dissay sur la rive gauche de l'Escotais.

**Juin et juillet 1845**, dépavage et nivellement de la Rue du Val Joyeux pour en diminuer la pente, déblais sur la place et remblais dans la rue macadamisée avec confection de caniveaux des deux côtés pour l'écoulement des eaux.

**Août 1845**, réparations à plusieurs chemins de la commune en partie dégradés par trois violents orages qui ont donné une inondation extraordinaire.

**Le 8 octobre 1845**, le Conseil après avoir pris connaissance des pièces présentées par M. Barillet Jean, Félix, professeur au pensionnat communal de St Christophe et ancien instituteur communal de Véretz, né à Neuvy le Roi le 20 janvier 1812 (brevet de capacité du 6 mars 1834, certificats de moralité délivrés, le premier à Véretz le 22 juin 1844 et le second à St Christophe le 2 octobre 1845) et suite à la démission pour raison de santé de M. Renard en date du 1<sup>er</sup> octobre, décide à l'unanimité de proposer à la nomination du Comité supérieur le dit M. Barillet comme instituteur communal de l'école élémentaire de St Christophe, en remplacement de M. Renard.

**Février 1846**, nivellement de la Place dite du Mail à la Rue Tibale.

Le Conseil décide que l'ancien Mail sera nivelé et pavé et que le chemin qui descend au Gué Avril déjà pavé en partie sera achevé.

**Le 16 août 1846**, installation et serment des nouveaux maire, adjoint et conseillers.

M. Bruslon Stanislas, Evariste, Gatien est nommé maire par arrêté de M. le Préfet.

M. Bongendre Charles est nommé adjoint par arrêté de M. le Préfet.

C'est ainsi que se termine le mandat de maire de Charles Houdayer qui est remplacé par Stanislas Bruslon.

A cette époque, les maires et adjoints étaient nommés par le Préfet et pour être choisi, il était préférable d'avoir du bien au soleil et une bonne considération dans la commune et auprès des autorités départementales.

Dans les différents actes retrouvés, nous avons remarqué que Charles Houdayer était tour à tour et suivant les dates : "receveur des contributions", "percepteur", "propriétaire", "maire".

Nous avons recherché quelles pouvaient être les propriétés de ce personnage. Pour cela nous avons les archives municipales consultables sur le site des AD 37.

En observant l'état des sections du cadastre de 1834, établies en 1836, nous avons retrouvé que Charles Houdayer était propriétaire de sa maison d'habitation, à l'entrée de la rue Chaude actuelle (N° 2), parcelle C 814).

Houdayer Charles	214 814	Maison et jardin	50	3	den	101	40
------------------	---------	------------------	----	---	-----	-----	----

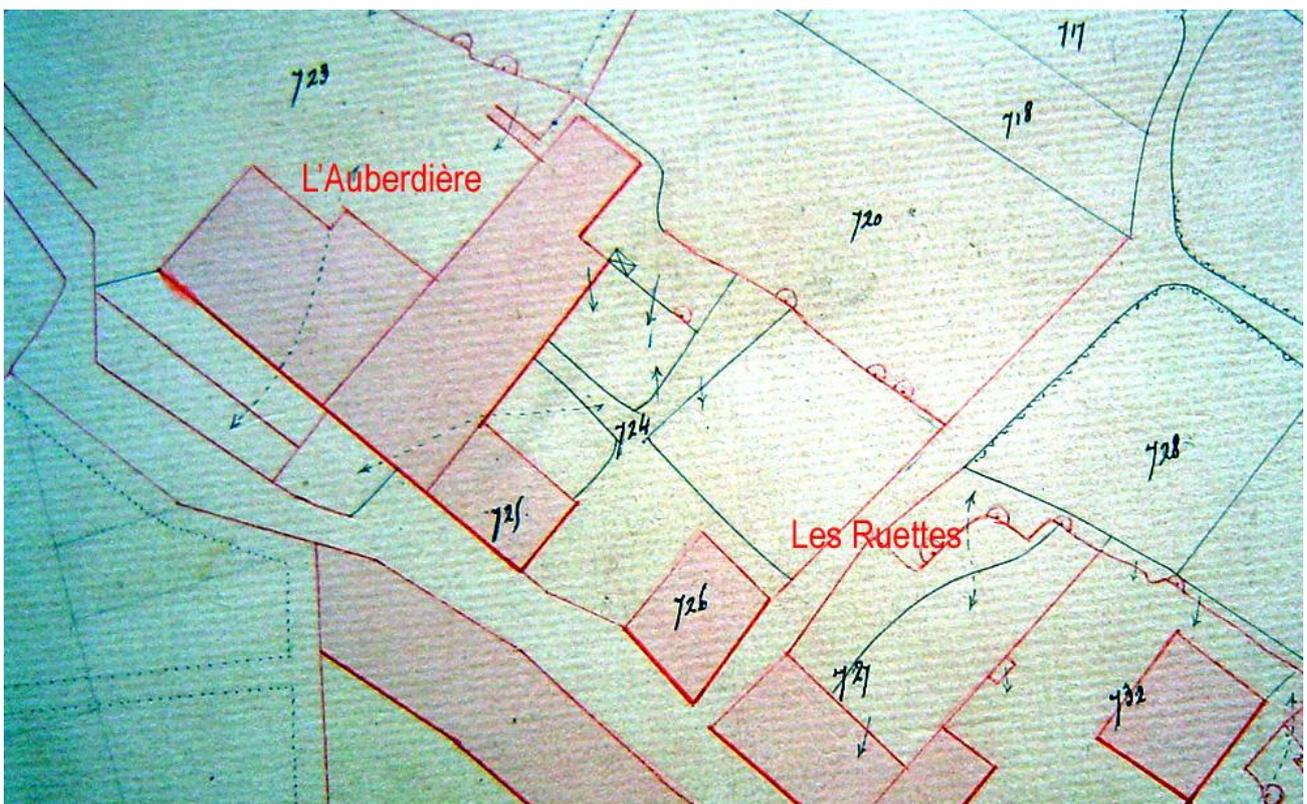
Nous avons aussi trouvé qu'il possédait quatre maisons dans la rue des Caves blanches actuelle (N° 4, 6, 8) inscrites sur le cadastre de 1834 : 723, 724, 725, 726.

Houdayer Charles	214 720	Jardin	5	1	2	den	130	
"	214 721	Jardin	10	30	2	den	278	
"	214 722	Jardin	5	5	2	den	150	
"	214 723	Maison avec jardin et cour	9	50	2	den	190	27
"	214 724	Maison avec jardin et cour	6	50	9	den	130	2
"	725						10	"
"	214 726	Maison	4	5	9	den	109	3
"	214 726	Maison	5	0	9	den	10	3

En nous reportant sur le plan cadastral de 1834, nous avons retrouvé le placement de ces propriétés, vous les verrez sur les copies du plan, à la page suivante.



Emplacement de la résidence de la famille Houdayer, à l'entrée de la rue Chaude (N° 2).



Ses propriétés rue des Caves Blanches. La configuration a légèrement changé depuis 1834, mais l'Auberdière existe toujours.